Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 6

Artikel: Le Suisse et son logement

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-126264

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rature de la surface des parois joue un rôle déterminant quant à l'économie thermique des habitants. Bien entendu, indépendamment des parois, les fenêtres jouent également un certain rôle, de même que le plafond, le plancher, le mobilier et les objets.
Divers instruments et échelles de mesure ont été développés pour mesurer la quantité de chaleur rayonnée par le corps humain dans un local. Parallèlement à l'utilisation de ces méthodes, des recherches physiologiques ont également été menées, desquelles il ressort essentiellement que l'appréciation de la température par l'homme est influencée dans une même mesure par la température moyenne des parois comme par celle de l'air ambiant. En pratique, on peut déduire de cette recherche que la sensation de chaleur est l'expression de la moyenne des tem-

pératures des parois et de l'air. La formule suivante devrait ainsi, en première approximation, être l'expression d'une certaine réalité physiologique, à savoir:

$$\text{Sensation de chaleur} = \frac{Ta + Tp}{2}$$

avec Ta = température de l'air (thermomètre sec),
Ts = température moyenne de la surface des parois et des plus grandes surfaces en cause.

Puisque le bien-être ne dépend pas seulement de la température de l'air, mais aussi de la température moyenne de la surface des parois environnantes, on peut déduire de ces considérations les valeurs groupées dans le tableau III, représentatives de la mesure du bien-être.

Tableau III *Sensation de chaleur (température) en fonction des températures de l'air et des parois* (pour les conditions de l'hiver en Suisse, et dans les locaux dont les fenêtres ont des dimensions usuelles, et pour une humidité de 40–50%).

						Appréciation des températures selon la sensation de chaleur éprouvée
Température de l'air	22	21	20	19	18	
Température moyenne des parois	17	18	19	20	21	19,5
Température de l'air	23	22	21	20	19	
Température moyenne des parois	18	19	20	21	22	20,5
Température de l'air	24	23	22	21	20	
Température moyenne des parois	19	20	21	22	23	21,5
Température de l'air	24	23	22	21	—	
Température moyenne des parois	21	22	23	24	—	22,5

Du moment que la température la plus agréable se situe entre 21 et 22 °C, il en résulte que les paires de valeur pour les températures de l'air et des parois varient en moyenne entre les limites correspondantes. L'expérience montre, d'autre part, qu'un climat intérieur sera trouvé d'autant plus agréable que les températures de l'air et des parois seront plus rapprochées l'une de l'autre; l'écart ne devrait pas être supérieur à 2–3 °C!
La température de la surface des parois dépend, en plus de la température de l'air à l'intérieur et à l'extérieur, du pouvoir isolant (soit du coefficient de transmission thermique) du mur. Si l'isolation est forte (= petites valeurs), en hiver, le flux de chaleur s'écoulant de l'intérieur à l'extérieur est relativement faible, ce qui a pour effet d'élever la température de la surface de la paroi à l'intérieur. Si au contraire l'isolation est faible (= valeurs élevées), le flux de chaleur est plus important, avec pour conséquence une température plus basse de la surface de la paroi.
En été, une forte isolation possède la vertu inverse: une faible quantité de chaleur peut passer de l'extérieur à l'intérieur, si bien que la température de la surface de la paroi à l'intérieur reste relativement basse.
De ce qui précède, on voit que le pouvoir isolant d'un immeuble, à savoir celui qu'autorise plus particulièrement la construction en terre cuite, reste déterminant aussi bien en hiver qu'en été, et cela en ce qui concerne la température à la surface des parois. En hiver, un pouvoir isolant élevé est donc la condition du bien-être, tandis qu'en été, des parois relativement fraîches permettent au mieux à la chaleur du corps de se dissiper, avec pour conséquence, un bien-être accru.

Le Suisse et son logement

L'enquête annuelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur les budgets familiaux, accorde toujours une place importante au logement. Or, un groupe de travail privé (METRON, Brougg) s'est également penché sur ce problème et a entrepris, en collaboration avec l'Institut de sociologie de l'Université de Berne, une enquête indépendamment de celle de l'OFIAMT pour arriver, par d'autres voies, à des résultats analogues. Son rapport vient d'être publié. Il nous apprend que, en moyenne, la charge du loyer est de 14,5 %. Un peu plus du tiers des ménages de salariés du Plateau suisse consacrent une part supérieure à la location de leur appartement; beaucoup n'arrivent donc pas à ce niveau. Plus de trois quarts des personnes consultées estiment que leur loyer est raisonnable. Dans la plupart des cas, elles paieraient même volontiers jusqu'à 100 fr. de plus par mois pour disposer d'une surface plus grande et d'un confort accru.
de.